

RAPPORTS POUR LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 5 novembre 2020

Ordre du jour

I. Rapport d'activité	1
1. Le mot du Président.....	1
2. École de musique.....	1
3. Les spectacles et les autres événements.....	3
4. Autres activités	5
5. Perspectives.....	5
II. Vote du rapport moral/1ère résolution.....	5
III. Rapport et compte rendu financier.....	5
IV. Vote rapport financier/2ème résolution.....	8
V. Élection des administrateurs/3ème, 4ème,5ème et 6ème résolutions.....	8

I. Rapport d'activité

1. Le mot du Président

Compte tenu des conditions sanitaires liées à la circulation du virus Covid 19, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2019-2020 se tient exceptionnellement par correspondance. Han Schootstra regrette que nous soyons privés de ce moment de rencontre entre les bénévoles, les adhérents et les professeurs mais la sécurité prime avant tout.

Il remercie chaleureusement tous ceux qui permettent à l'association de continuer à vivre pendant cette période compliquée.

Il remercie les enseignants qui ont su garder leur enthousiasme et qui ont réussi à s'adapter à des conditions de travail rendues plus difficiles, ainsi que les élèves pour leur assiduité et leur application.

Un immense remerciement à Annie Haltrecht pour son indéfectible implication bénévole auprès l'école de musique et un grand remerciement aussi à tous les autres membres du bureau : Dominique, Roland, Marine, Denise et Michèle.

Han Schootstra informe qu'il quitte le Conseil d'Administration de l'ARCAL et par là même sa fonction de président. Il est heureux de transmettre une situation assainie et souhaite que, en dépit d'un contexte de crise sanitaire et économique, la belle aventure de l'ARCAL se poursuive encore pendant de longues années.

2. École de musique

Après deux trimestres qui se sont déroulés dans de très bonnes conditions (de septembre à la mi-mars), l'école de musique a dû fermer ses portes dès le 16 mars pour se mettre en conformité avec les directives de l'État.

Lorsque cela était possible, certains professeurs ont très vite pris l'initiative de mettre en place des cours individuels à distance sur différents supports (WhatApps, Zoom, Skype...) et ce à la grande satisfaction de leurs élèves.

La démarche était plus difficile, voire impossible, pour les cours collectifs et s'il faut saluer certaines initiatives

(vidéos Youtube par exemple envoyées à ses élèves par l'intervenante hip-hop), il faut noter que ce pôle d'activités de l'ARCAL a été lourdement perturbé, avec un fort retentissement sur la préparation des spectacles qui participent habituellement au financement de l'école de musique.

Les cours individuels ont repris en présentiel pour la plupart dès la fin du confinement, avec le souci constant de respecter les consignes gouvernementales en terme de sécurité sanitaire.

- **Nombre d'inscrits :**

175 élèves inscrits cette année, ce qui démontre que l'école de musique reste dynamique et assure sur son territoire un service indispensable.

- **Ventilation des élèves par cours :**

8 professeurs de musique, deux intervenants théâtre, une intervenante danse africaine et une intervenante hip-hop.

Cours individuels 117 élèves

Chant individuel 31 (20 Arreau et 10 Labarthe-Inard)		
Piano 41	Guitare 28	Batterie 3
Violon 6	Flûte 2	Accordéon 5
Saxophone 1		

Cours collectifs 92 élèves

Solfège 5	Eveil musical 4	Chœur polyphonique 19
Chœur adulte Requiem 18		
Hip-hop 11		
Théâtre enfants 5	Théâtre adultes Arreau 10	
Danse africaine adultes 11		
Académie ARCAL piano/chant : 9		

- **Chœur**

Déplorant le manque de voix de basses et de ténors, Anne-Claude Gérard a estimé que l'activité chœur lyrique ne pourrait pas rouvrir cette année. Elle a cependant fait travailler ponctuellement des choristes issus de l'ancien chœur pour la préparation du projet *Requiem* de Mozart porté par le Conservatoire de Colomiers. L'expérience du chœur enfants n'a pu être renouvelée du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits.

L'atelier chœur traditionnel polyphonies occitanes animé par Wilfried Abo a continué d'attirer de nouveaux chanteurs, y compris parmi les jeunes adultes, ce qui est une excellente nouvelle pour l'avenir de l'association. L'atelier s'est réuni une fois pas mois et a participé à plusieurs animations locales.

- **Théâtre**

L'activité théâtre a été très fortement impacté par la crise Covid 19 et n'a pu reprendre qu'à partir de la fin du confinement : une situation difficile pour Hervé Carrère qui a dû cesser complètement ses interventions pendant plus de deux mois.

Afin de tenter de rattraper le temps perdu pour l'atelier théâtre adultes, les cours du printemps ont été reportés à l'été. Cette décision a été prise sur proposition d'Hervé Carrère et en accord avec les participants de l'atelier.

À noter que l'activité théâtre adultes Fréchendets/Batsère n'a malheureusement pas été reconduite du fait d'un nombre insuffisant de participants.

Le théâtre enfants a enregistré dès la rentrée le départ de jeunes participants tous issus de la même classe d'âge (entrée au lycée), ce qui explique la baisse inhabituelle du nombre d'élèves. Cette activité reste cependant indispensable à la mission de l'association en faveur des familles, ce pourquoi le Conseil d'Administration a pris la décision de la poursuivre coûte que coûte. De nouvelles inscriptions sont attendues pour la rentrée à venir.

A noter qu'Hervé Carrère demande à Noémi Ibanez de le remplacer auprès des enfants lorsqu'il est absent.

- **Hip-hop et danse africaine**

Le hip-hop a eu le vent en poupe cette année encore. Il a été décidé en accord avec les parents que l'activité aurait lieu 1h tous les quinze jours, comme l'année précédente.

Dans'6T ne pouvant plus assurer les cours, c'est une ancienne élève de cette école de danse, Marine Cazalas, qui est intervenue auprès des enfants. Tous ont été enchantés par sa gentillesse et ses compétences pédagogiques. Marine a de plus démontré un grand professionnalisme en proposant dès le début du confinement l'enregistrement de petites chorégraphies vidéo qu'elle envoyait régulièrement aux enfants : cette initiative a été plébiscitée par tous, comme peuvent en témoigner les nombreux messages de remerciement reçus par courriel.

Karen Soubiron et Baresy ont continué leurs interventions en danse africaine. La pandémie Covid 9 a malheureusement interdit la réalisation du traditionnel gala de danse/hip-hop organisé avec tellement de succès chaque année.

- stage

Anne-Claude Gérard devait animer trois stages :

- stage Toussaint de 4 jours (du 28 au 31 octobre)

Mozart petits ensembles Mozart journée pour les stagiaires en journée plus le soir (de 17h30 à 19h) répétition pour les choristes participant au projet *Requiem* de Mozart.

- stage vacances d'avril de 5 jours (du 13 au 17 avril) sur le même programme que le stage de Toussaint.

- stage du mois de juillet de 7 jours (du 12 au 18 juillet). Offenbach et autres autour des recettes de cuisine

Le stage de la Toussaint a eu lieu comme prévu avec 7 inscrits au stage en journée (préparation du spectacle Mozart basé sur des petits ensembles vocaux) et 7 participants supplémentaires en soirée pour le projet *Requiem* de Colomiers.

Le deuxième stage a été annulé du fait du confinement et décalé sur le stage du mois de juillet qui a donc eu pour programme les petits ensembles de Mozart avec 9 participants (8 chanteurs et un pianiste), le programme Offenbach et recettes de cuisine étant abandonné.

Le stage du mois de juillet a permis de continuer la création du spectacle Mozart (« 2020, Odyssée Mozart ») tant sur le plan musical et mise en scène par Hervé Carrère.

- **Lieux des cours :**

Les cours de l'ARCAL ont lieu au Terminus, à la salle St Exupère, au collège d'Arreau, à la salle de musique municipale de St Lary Soulan et à la salle de la mairie de Labarthe-Inard.

Remerciements à Mme la Principale du collège d'Arreau qui met gracieusement une salle à la disposition de l'ARCAL (cours de batterie).

- **Les interventions extérieures :**

Virginie Culus a repris dès le début d'année scolaire ses interventions à l'école de Vielle-Aure en éveil musical avec en sus le projet de monter un opéra avec ses élèves de CE2, CM1 et CM2 : "Nous n'irons pas à l'opéra" de Julien Joubert (avec accompagnement piano par Stella Juliachs, participation de Gigi Carrère dans le rôle de la maîtresse d'école et Hervé Carrère aux éclairages).

Une représentation était prévue le 23 juin dernier, malheureusement reportée pour cause de pandémie Covid19

Ce beau projet n'est pour autant pas abandonné puisqu'en accord avec la directrice de l'école de Vielle-Aure, Cathy Roux, il est envisagé de le terminer cet automne et d'organiser une représentation en décembre 2020.

Les enseignants de l'école de Vielle-Aure ont fait appel dès la fin du confinement à Virginie afin qu'elle intensifie ses interventions de façon à participer au décloisonnement des classes pour répondre aux recommandations du ministère de l'Éducation Nationale.

3. Les spectacles et les autres événements

L'ARCAL est habituellement un acteur majeur de l'animation culturelle des vallées des Nestes avec de nombreux événements : concerts, auditions, représentations théâtrales, conférences. Il en a été ainsi, une fois de plus, au cours des deux premiers trimestres avec les dernières représentations des spectacles chant et théâtre créés l'année précédente : *Carmen* et *Le Médecin malgré lui* :

- *Carmen*

L'événement phare initié la saison précédente et qui a donné lieu à trois grandes représentations à l'automne

2019 : le samedi 21 septembre à Luchon (salle Henri Pac), le samedi 28 septembre à St Gaudens (Grande Halle) et le samedi 5 octobre à St Lary-Soulan (Grande salle des sports) pour plus de 1500 spectateurs.

Le 12 octobre l'ARCAL en a présenté à Toulouse une version concert avec mise en espace («Carmen Poche ») au profit de l'Association Alzheimer France.

Carmen a été un projet de longue haleine. Il a mobilisé plus de cinquante participants sous la baguette d'Anne-Claude Gérard. La mise en scène d'Hervé Carrère a été très bien reçue par le public, ainsi que les décors de Philippe Pujo et les costumes de Caroline Laroche.

Des jeunes solistes talentueux ont contribué (bénévolement) au succès du projet grâce à leurs voix magnifiques : Sara Brunel, Claire-Lise Bouton et Pierre Morel. L'orchestre a été essentiellement composé de musiciens bénévoles.

Le chœur Colophonies de Colomiers est venu renforcer le chœur, actant ainsi un beau partenariat entre associations.

Le travail de création du spectacle « CARMEN » a été une expérience très enrichissante pour tous les participants mais la charge de travail a été à la limite du supportable pour une petite association et ce type de projet ne pourra pas être renouvelé chaque année.

- *Le Médecin malgré lui*

Huit représentations à l'automne 2019 : Vielle-Aure 14 septembre, Hèches 15 septembre, Batsère 22 septembre, Clarens 18 octobre, Montréjeau 8 novembre, Lannemezan 16 janvier, Arreau 17 janvier et Chelle Debat 18 janvier.

A noter la formidable initiative lancée par Christian Gastal, Conseiller d'Éducation au collège d'Arreau, d'organiser un représentation spéciale scolaires au Terminus. Celle-ci a eu lieu le vendredi 17 janvier et a regroupé six écoles primaires (Arreau, Génos, Aragnouet, Hèches, Ancizan et Vielle-Aure) ainsi que le collège pour 269 élèves au total accompagnés de leurs enseignants. Cette représentation a été plébiscitée par tous et l'expérience sera amenée à être reconduite les années à venir.

- Les créations de l'année et autres événements

Les projets de l'année 2019-2020 étaient, outre les auditions et autres animations habituelles, la création de deux spectacles, « 2020 Odyssée Mozart » pour le chant et « Georges Feydeau « fait son théâtre » » pour l'atelier d'Hervé Carrère.

La pandémie de Covid19 a bouleversé non seulement la préparation, mais ultérieurement aussi la programmation de ces deux spectacles.

Elle a bien sûr interdit la tenue des auditions et autres spectacles de fin d'année.

Ont eu lieu en plus des événements déjà cités :

- jeudi 24 octobre à Arreau, animation du marché par le groupe chœur polyphonies occitanes
- dimanche 3 novembre théâtre « Comment en est-on arrivé là », le spectacle crée l'année précédente par le groupe théâtre de Batsère/Fréchendets
- vendredi 22 novembre participation au spectacle « Un voyage en Autistan » par des chanteurs et musiciens de l'ARCAL : une nouvelle représentation du magnifique et très émouvant spectacle présenté par des enfants et adolescents qui souffrent de troubles autistiques.
- dimanche 10 mars, participation de chanteurs de l'ARCAL au spectacle musical du Parvis « Nous, l'Europe, banquet des peuples », une expérience forte autour de l'œuvre de Laurent Gaudé mis en scène par Roland Auzet
- mercredi 22 juillet spectacle de fin de stage académie chant-piano : une première présentation (avec un public volontairement réduit pour cause de Covid19) du prochain spectacle chant « 2020 Odyssée Mozart ».

De ce fait, si l'année dernière avait compté au total 31 manifestations, cette année l'ARCAL a réussi malgré tout à en présenter 16 :

- 4 spectacles musicaux
- 9 représentations théâtrales
- 2 participations à des spectacles portés par d'autres associations
- 1 animation locale

4. Autres activités

L'association a poursuivi le nécessaire travail avec le DLA (Dispositif d'Accompagnement Local) sous la responsabilité de Céline Mauron, chargée de mission référente.

Après les séances collectives de l'année dernière (avec M. Jean-Luc Triollet, CIG Conseil pour le DLA), la phase de travail plus personnalisé a été initiée. Martine Vard-Bondoux (société MVB Conseil Formation) a été choisie en concertation avec le DLA pour cette deuxième partie de la mission d'accompagnement.

Des entretiens ont été mis en place auprès des professeurs, administrateurs et autres acteurs essentiels de la vie de l'association, avec questionnaires et fiches de postes. Un document de synthèse a été établi, qui a été présenté lors d'une réunion de restitution du 8 juillet dernier.

Le but était d'aboutir à une re-mobilisation de toutes les équipes (salariés, Conseil d'Administration, bénévoles, professeurs, parents et enfants) afin de construire ou reconstruire l'organisation globale de l'association.

Le document de synthèse établi est consultable par tous les adhérents de l'association qui le souhaitent et qui en font la demande auprès du secrétariat.

Les conclusions définitives sur la stratégie à mettre en place pour pérenniser, et plus tard développer, l'association devront être pensées à partir des propositions issues du travail de Martine Vard-Bondoux : organisation d'un spectacle fédérateur type « Planète Arcal » tel qu'il a été organisé par le passé (spectacle transversal aux différentes activités de l'école de musique), création d'un poste de direction de l'école de musique, création d'un livret d'accueil, création d'un chœur plus « abordable » que l'ancien chœur lyrique (en terme de répertoire et d'investissement en temps)...

D'autre part une rigoureuse comptabilité analytique a été établie de façon à déterminer ce qui peut mettre en danger l'association en terme de trésorerie.

Une tentative d'évaluation d'impact financier de la pandémie Covid 19 a aussi été travaillée dans ce cadre.

5. Perspectives

Compte tenu des incertitudes liées au Covid 19 il est difficile de proposer des perspectives précises pour la nouvelle saison.

La volonté unanime du Conseil d'Administration est de poursuivre au mieux les activités de l'association.

Les cours individuels ou collectifs peuvent fonctionner grâce au respect du protocole sanitaire par les professeurs et les élèves.

Pour les spectacles l'incertitude est plus grande car l'association reste tributaire de contraintes sanitaires plus lourdes qui impactent fortement les représentations. Certains lieux peuvent refuser de programmer les spectacles. D'autres les reçoivent mais les salles sont à moitié vides : Il est peu plaisant pour des comédiens ou des chanteurs de se produire dans ces conditions, et économiquement cela est sûrement désastreux (à ce jour seules deux représentations du spectacle Feydeau ont pu avoir lieu, à Vielle-Aure et au Petit Théâtre Maurice Sarrazin de Tarbes, avec un public réduit).

Il faut souhaiter que la pandémie se termine rapidement de façon à ce que l'association puisse reprendre le cours normal de ses activités.

II. Vote du rapport moral/1ère résolution

Vote par correspondance de la 1ère résolution : l'assemblée des adhérents approuve le rapport d'activité 2019-2020.

III. Rapport et compte rendu financier

Résultat de l'année :

La comptabilité de l'année 2019-2020 a été elle aussi bouleversée par la pandémie.

En début d'exercice l'activité de l'association a été particulièrement soutenue du fait des trois grands spectacles Carmen qui ont généré 15874,56€ de recettes pour un bénéfice de 7572,69€ :

Dépenses			Recettes		
Libellé	Détails réalisé	Total réalisé	Libellé	Détails réalisé	Total réalisé
60 Achats		1 189,42 €	70 Vente		15 874,56 €
Achat décors et costumes	963,86 €		Carmen Poche	2 604,00 €	
Autres achats	225,56 €		CARMEN	13 270,56 €	
61 Services extérieurs		301,54 €	74 Subventions		8 700,00 €
Entretien et réparations	67,50 €		Conseil régional	1 000,00 €	
Assurance spectacles + prêt instruments	234,04 €		Conseil départemental	4 000,00 €	
			Subvention FDVA2	3 000,00 €	
62 Autres services extérieurs		8 328,51 €	Agence service emplois aidés	700,00 €	
Décorateur	1 023,83 €		75 Autres produits gestion courante	1 500,00 €	1 500,00 €
Sécurité	288,00 €		Dons mécénat		
Metteur en scène + technicien	3 350,00 €				
Publicité	1 054,00 €				
Déplacements, missions	2 612,68 €				
64 Charges de personnel		8 682,40 €			
Rémunération personnel	6 499,06 €				
Charges sociales	2 183,34 €				
TOTAL		18 501,87 €			26 074,56 €
Résultat	7 572,69 €				

L'objectif financier du projet a donc été pleinement rempli et il faut remercier toutes les bonnes volontés qui ont participé à sa réussite : les administrateurs, la cheffe de chœur Anne-Claude Gérard, le metteur en scène Hervé Carrère, la secrétaire administrative Françoise Arveux, ainsi que tous les bénévoles musiciens ou chanteurs, les bénévoles qui ont accompagné les jeunes chanteurs, les bénévoles qui ont participé au transport des instruments, ceux qui ont assuré l'accueil des spectateurs et la billetterie... autant de participants dont il serait trop long de faire ici la liste exhaustive mais qui se reconnaîtront et que l'ARCAL remercie chaleureusement.

Il faut remercier aussi les mairies de Luchon, St Gaudens et St Lary Soulan qui ont accueilli le grand spectacle et ont fait ainsi confiance à l'ARCAL.

Ainsi, grâce à une gestion avisée, aux six premiers mois d'activité sans pandémie et à la réussite du projet Carmen, l'association l'ARCAL a dégagé un bénéfice total de 13356€ pour l'année 2019-2020.

Les dépenses ont été de 80336,47€ (en baisse de 15590€ par rapport à l'année précédente) et les recettes de 93692,7€ (en hausse de 9464€) : la baisse des dépenses est liée à la période de confinement pendant laquelle les activités ont été arrêtées (donc moins de charges intervenants extérieurs, moins de charges de personnel avec le recours au chômage partiel pour les salariés) et la hausse des recettes est liée aux bénéfices du projet Carmen.

Les difficultés de trésorerie de l'ARCAL mettaient ces dernières années l'association en danger et il était temps de reconstituer un fond de roulement si l'on voulait qu'elle puisse poursuivre son activité : il faut donc se féliciter du bénéfice dégagé cette année, qui vient à point constituer un indispensable « petit matelas » économique.

L'ARCAL, comme toute association (et quand bien même elle ne porte pas le nom « d'entreprise ») doit être capable de se projeter dans l'avenir et pour ce faire doit impérativement conserver un fond de roulement minimum :

- parce qu'elle ne pourra pas compter chaque année sur des bénéfices exceptionnels comme ceux générés par le spectacle Carmen : ce projet était un peu surdimensionné pour une petite association et il n'est pas envisageable d'en reconduire un de cette ampleur à court ou moyen terme.

- parce que la pandémie de Covid 19 a bouleversé la saison des spectacles annuels chant et théâtre avec l'annulation de la plupart des représentations de l'été et de l'automne : l'association n'a donc pas enregistré les bénéfices attendus du spectacle théâtre et l'absence de représentation du spectacle chant met en suspend le paiement de la subvention qui lui permet habituellement de dégager un bénéfice.

- parce que le cœur d'activité de l'association (les cours individuels et les cours collectifs) génère encore trop de déficit : chaque cours individuel par exemple est vendu en 2019-2020 12€ en tarif plein (avec les réductions la moyenne est plutôt de 11,50€) et a un coût de revient d'environ 13,50€ auxquels il faut rajouter les frais fixes (administration, assurance, fluide, entretien matériel etc).

A raison de 117 élèves individuels qui prennent 30 cours chacun par an le déficit est de l'ordre déjà de 7000€ par an sans compter les frais fixes. Et à cela s'ajoute le déficit des cours collectifs (notamment lorsque le nombre d'élèves est trop faible).

- parce que les subventions aident l'association mais elles ne suffisent pas et la tendance est plutôt à une diminution des montants alloués car les collectivités ont elles-mêmes des budgets de plus en plus serrés. Sans compter la crise Covid 19 qui vient se surajouter...

Point sur la subvention spectacle chant de 4000€ notifiée par le département pour le spectacle « 2020 Cabaret Mozart » : du fait de la pandémie le spectacle n'est toujours pas créé et en réalité nous ne savons pas si cette subvention sera versée, et, si elle l'est, pour quel montant final. Comme cette subvention concernait normalement l'année 2019-2020, un prorata de 3000€ (9 mois sur 12) a cependant été compté dans le bénéfice, que nous ne sommes en réalité donc pas sûrs de recevoir... !

- parce que les collectivités nous ont déjà prévenu qu'elle ne savent pas comment serait gérée l'année 2021 en terme de subvention et qu'elles seraient probablement obligées d'être « moins généreuses ».

- parce que les dons et le mécénat ne sont pas à la hausse. La plaquette réalisée et distribuée l'année dernière n'a pas réellement porté les fruits escomptés.

Merci aux adhérents qui ont eu à cœur d'aider l'association grâce au don spécial rentrée. Ce don proposé en début d'année aux adhérents imposables a permis de générer la somme de 2700€.

Pour rappel au sujet de ce don : l'ARCAL est reconnue d'intérêt général et elle est habilitée à recevoir à ce titre des dons qui sont ensuite déductibles des impôts à 66 %.

Nous avons donc proposé cette année 2019-2020 aux personnes qui sont imposables de faire un « don spécial rentrée » de 100 €, qui ne coûte aux généreux donateurs en réalité que 9€ car le don offre l'adhésion de 25€ en échange et est récupéré à 66% par une réduction d'impôts.

Pour toutes les raisons qui viennent d'être énumérées, le bénéfice enregistré sur l'année 2019-2020 par l'ARCAL est précieux et plus que jamais indispensable pour aider l'association à survivre aux mauvais jours.

Le Conseil d'Administration de l'ARCAL n'a eu de cesse, par une gestion prudente, de travailler en ce sens avec pour unique objectif la survie de l'activité de l'association.

Salariés :

L'ARCAL a pu mettre en place le dispositif de chômage partiel pendant les deux mois du confinement de façon à garantir un revenu aux professeurs. Dès que les cours ont pu reprendre en présentiel et parfois même auparavant (dès lors que des cours pouvaient être donnés via internet) le chômage partiel a été abandonné.

La problématique a été différente pour les intervenants auto-entrepreneurs, comme Hervé Carrère.

Sur sa proposition, validée par ses élèves comédiens adultes, le Conseil d'Administration a accepté que les cours des deux mois de confinement soient décalés sur l'été : cela a permis de garantir des revenus à Hervé, de compenser l'annulation des cours du printemps pour les élèves et de poursuivre, suivant le souhait exprimé par la troupe, la préparation du spectacle de l'atelier (« Georges Feydeau » fait son théâtre »).

Bénévoles :

Ils sont indispensables à la survie de l'association. Sans eux en effet il n'y a pas de tissu associatif et s'il n'y a plus de tissu associatif il ne reste que le mercantile : des choix dictés par l'intérêt marchand.

Être bénévole dans une association ce n'est pas s'impliquer dans des réunions stériles : c'est au contraire participer à sa propre émancipation et à celle de ses enfants en devenant acteur de son lieu de vie.

Être bénévole ce peut être un engagement multiforme : un petit soutien ponctuel, dans la mesure de ses possibilités et de son temps disponible, ou une participation plus active en s'impliquant dans la gestion de l'association.

Il faut des bénévoles, sinon l'association va disparaître et tous les élèves, jeunes ou plus vieux, qui se révèlent et se réalisent pleinement par leur pratique artistique vont être abandonnés en chemin...

Tarifs école de musique :

Le Conseil d'Administration est chargé d'établir chaque année les tarifs. Ils ne sont pas suffisants pour amortir le prix des cours mais la politique de l'association est de permettre au plus grand nombre l'accès à la culture musicale et théâtrale : ils sont donc légèrement rehaussés chaque année tout en restant contenus, notamment en direction des enfants (moins de 18 ans).

Remerciements :

L'ARCAL remercie les « mécènes » privés, tous les généreux donateurs, les mécènes professionnels, Michel Baudry de l'Agence Clapotis pour la conception des affiches et Alexandre Cazeneuve d'Arreaubase pour leur impression des affiches, Hervé Carrère pour la mise à disposition d'un fourgon pour tous les spectacles.

Enormes remerciements à toutes les municipalités qui ont encore cette année aidé l'ARCAL (Grezian, Pailhac, Vielle-Louron, Fréchet-Aure, Guchen, Arreau, Saint-Lary, Cazeaux Debat, Beyrede-Jumet, Bazus-Aure, Ancizan, Cadéac, Loudenvielle, Bourisp, Gouaux) et à celles qui nous soutiennent habituellement mais qui, du fait de la pandémie Covid, on retardé leur aide : Vielle-Aure, Vignec, Guchan, Aulon, Jezeau, Estansan, Camous, Aragnouet, Ens, Ardengost,

Remerciements au département à Monsieur Michel Pélieu, Madame Maryse Beyrié, qui nous soutiennent.

Un grand merci à la Mairie d'Arreau qui héberge et subventionne à hauteur de 4500€ cette année encore l'association. Merci à Monsieur le maire Philippe Carrère, à Madame Nadine Desmarais la 1ère adjointe, à Malou Pocous au secrétariat, et à tous les membres du Conseil municipal.

IV. Vote rapport financier/2ème résolution

Vote par correspondance de la 2ème résolution :

L'assemblée, après avoir lu la présentation des comptes dudit exercice au 31 août 2020, approuve ces comptes. En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du Conseil d'Administration *quitus* de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

V. Élection des administrateurs/3ème, 4ème, 5ème et 6ème résolutions

Le Conseil d'Administration de l'ARCAL est composée au jour de la présente Assemblée Générale de 7 membres :

Roland Cazeneuve (élève chant)

Michèle Gistau (élève chant, membre du Bureau : secrétaire)

Annie Haltrecht (élève chant, membre du Bureau : trésorière)

Denise Monbouché (élève chant)

Johannes Schootstra (élève chant, membre du Bureau : président)

Dominique Turmo-Greff (élève chant et théâtre adultes)

Marine Yernaux (parent d'élève chant)

Le Conseil d'Administration est renouvelable d'un tiers chaque année.

Sont démissionnaires lors de la présente assemblée Générale :
Denise Monbouché, Johannes Schootstra et Marine Yernaux, soit un tiers du Conseil d'Administration.

Se portent candidat au Conseil d'Administration :

Marine Yernaux
Dominique Decours (élève piano)
Marie Estrade (parent d'élèves piano et théâtre enfants)
Barbara Guillou (parent d'élève théâtre enfants)

3ème résolution : l'assemblée des adhérents approuve la candidature de Marine Yernaux au Conseil d'administration.

4ème résolution : l'assemblée des adhérents approuve la candidature de Dominique Decours au Conseil d'administration.

5ème résolution : l'assemblée des adhérents approuve la candidature de Marie Estrade au Conseil d'administration.

6ème résolution : l'assemblée des adhérents approuve la candidature de Barbara Guillou au Conseil d'administration.